

## L'Etat revoit partout à la baisse les conventions de politique linguistique

### Tour d'horizon des implications des pouvoirs publics aux XVIIe rencontres des langues et cultures ouvertes à Cambo

Après Perpignan l'an dernier, les XVIIe rencontres langues et cultures se sont ouvertes hier à l'Orangerie des jardins d'Arnaga à Cambo sous les auspices du Syndicat intercommunal de soutien à la culture basque, de l'Institut culturel basque et d'Euskal konfederazioa. Une soixantaine d'acteurs institutionnels ou associatifs des territoires métropolitains et d'outre-mer de France dont "le point commun est de défendre et promouvoir des langues qui font partie de nos cultures, patrimoines et identités" selon Vincent Bru, conseiller général, maire de Cambo et président du SISCB réunissant toutes les communes d'Iparralde, ont ouvert leurs travaux, jusqu'à samedi, par un tour d'horizon des politiques linguistiques. Force est de constater l'énorme disparité d'un territoire à l'autre. Quand il ne s'agit pas de dénoncer "les régressions" en Alsace ou une politique en "yo-yo" selon les Martiniquais.

Philippe Elsass s'est ainsi insurgé contre un décret pris cet été par le rectorat d'Alsace qui fait tout bonnement disparaître l'alsacien [qui n'existe que comme langue orale, à l'écrit c'est de l'allemand] et ne parle plus que de langue étrangère pour l'allemand. En outre la seconde convention Etat-Région 2007-2013 est "un coup de poignard" dans la mesure où il est moins ambitieux que le précédent. "On ne voit pas se dessiner de politique linguistique."

Même genre de problème en Bretagne où la seconde convention de même type 2007-2013 n'est toujours pas signée, dans la mesure où le Conseil régional de Bretagne se refuse à parapher un accord en deçà du précédent. En revanche Fulup Jakez, directeur de l'Office de la langue bretonne a salué pour la première fois l'existence d'un objectif chiffré, même si ce n'est pas sur le nombre de locuteurs, sur le doublement d'enfants scolarisés dans le bilingue à l'horizon 2010 dans le "plan stratégique" Etat-Bretagne.

Jaume Pol, directeur de l'Institut Font Nova, a souligné le quasi désert en termes d'interventions institutionnelles en faveur de la langue en Catalogne nord, à l'exclusion de la ville de Perpignan et la Generalitat voisine. Cette dernière a par exemple financé à hauteur de 2,8M€, les 3M€ la construction du grand collège en immersion Bressola qui a été inauguré hier à Soler (agglomération de Perpignan). Il a en outre indiqué que pour la première fois cette cité serait en 2008 capitale de la culture catalane manifestation annuelle et tournante dans les països catalans.

### Généralisation au lieu d'obligatoire

Françoise Graziani a indiqué que la Collectivité territoriale de Corse, qui dispose de la compétence culturelle depuis 1991, avait renouvelé sa stratégie linguistique. La chef du service langue et culture corses a souligné la recherche du consensus le plus large. Ainsi, à la revendication abertzale d'enseignement obligatoire et de statut de co-officialité, la CTC travaille sur "la généralisation de l'enseignement du corse" dans toutes les écoles à l'horizon 2013 (3h hebdo dans toutes les classes). Objectif souscrit par l'Etat et confirmé lors de la dernière visite de Sarkozy.

En Guyane et Martinique, les politiques linguistiques ont moins d'épaisseur institutionnelle, articulées qu'elles sont par des Conseils de la culture, de l'éducation et de l'environnement (consultatif donc). C'est ainsi une option en créole guyanais là, un Capes créole en 2003 ici, ou encore quelques éditions de livres et dictionnaires. Yvon Bissol, président du CCE martiniquais a ainsi fustigé l'absence de plan du Conseil régional. A l'île comorienne de Mayotte, l'absence est plus grande encore. Le Mahorais présent pour la première fois a indiqué que "le vice-rectorat de Mayotte ne veut pas entendre parler de nos langues", et lançant à l'assistance un "je vous envie". Le président réunionnais du CCEE Roger Ramchetty, a quant à lui souligné "les petits progrès" enregistrés en deux mandatures du Conseil régional par Paul Vergès, dont la création d'un Office de la langue créole et d'une Maison des civilisations.

David Grosclaude président de l'Institut d'études occitanes qui a souligné que ce type de rencontre avait le charme de la réunion d'associatifs et d'institutionnels. Il a plaidé en direction des premiers pour une coordination, réduction à cinq mots d'ordre communs, à l'image des mobilisations réussies à Béziers et Carcassonne pour l'occitan, car "l'Etat ne nous écoute pas". Il a suggéré aux seconds de constituer une délégation d'élus de toutes les couleurs politiques afin de rencontrer à Paris les plus hautes autorités de l'Etat.

Le cas basque était ensuite à l'honneur avec Max Brisson qui a présenté l'action de l'Office public de la langue basque.